

Combattre le racisme, combattre l'islamisme

P. Morsu

Militant NPA, à titre personnel

Une nouvelle provocation

L'apparition de l'accoutrement dit du burkini a une nouvelle fois mis sur le devant de la scène la question de l'attitude des progressistes face à la pression fondamentaliste.

Les faits sont connus. Un nouvel habit a été mis sur le marché par les trusts de l'habillement. Ce burkini a « l'avantage » de permettre d'éviter d'exposer l'essentiel de son corps.

Le choix de porter un tel vêtement n'a rien de fortuit, contrairement à ceux qui nous disent qu'il s'agirait là « *d'un vêtement comme un autre* » (E. Plenel). Il s'agit d'un acte politique, de ralliement à des idéologies machistes, obscurantistes. Et peu importe que le port de cet habit soit contraint ou volontaire, ça ne change strictement rien au caractère profondément réactionnaire du message sous-jacent.

Le rejet massif de ce genre de « message » par les travailleurs, les femmes, les jeunes, d'origine française comme étrangère se comprend aisément - on ne peut que le partager, surtout si on est un anticapitaliste, donc défenseur du droit des femmes.

En tout cas, spontanément ou pas, les premiers burkinis sont apparus sur les plages cet été, dans un contexte marqué par les crimes de Nice.

Les faux-culs en action

Évidemment, les réactionnaires en tous genres (surtout sarkozystes) ont sauté sur l'occasion pour interdire le port de ce burkini sur les plages. La volonté d'utiliser les provocations islamistes pour stigmatiser la population immigrée ne fait aucun doute. Comme par hasard, Sarkozy publie d'ailleurs au même moment son programme, qui prévoit de passer d'une politique « d'intégration » à une politique « d'assimilation », etc.

Pour développer leur politique, ces types se réclament « de la laïcité ». Mais leur laïcité a bon dos, surtout venant des héritiers politiques des diverses loi anti-laïques depuis la loi Debré (1958)^a, de ceux qui ont promulgué la loi Carle^b. Il s'agit en fait d'un choix délibéré de Sarkozy et son équipe : celui d'utiliser une valeur traditionnelle du mouvement ouvrier (mais que ses directions défendent mollement) comme alibi d'une politique droitière comme jamais¹.

Complémentairement, Valls a joué la mouche du coche, et donné du menton, au nom « *des valeurs de la République* » (en fait, il s'agit pour lui, une fois de plus, de tenter une jonction avec la droite la plus réactionnaire). Mais lui aussi est un chaud défenseur du sionisme, une idéologie bien peu « laïque ». Et étonnamment, sa « laïcité » ne s'en prend qu'à l'Islam. Qu'a-t-il fait, par exemple, pour régler la situation scandaleuse qui règne en Alsace-Lorraine ?^c

a La loi Debré établissait les « contrats d'association » avec l'enseignement privé, ce qui lui permettait d'accéder au fonds publics. Jusque-là, le financement de l'enseignement privé (à 95 % catholique) se faisait exclusivement sur fonds privés.

b La loi Carle (2008) augmente les fonds publics dont bénéficient les établissements scolaires privés.

Encore une fois, la laïcité...

Le principe fondamental de la laïcité « à la française », c'est de faire de la religion une affaire strictement privée, exclue de la vie publique. « *La République ne reconnaît ni ne finance aucun culte* » affirme la loi de 1905, préparée par les lois Ferry expulsant les curés des établissements scolaires. Elle est le résultat de l'action conjointe de la bourgeoisie radicale et du mouvement ouvrier, pour garantir la liberté de conscience tout en refoulant l'influence religieuse à l'espace privé, l'extirpant de la vie publique.

Il s'agit en particulier de préserver le fonctionnement des services publics de toute pression religieuse. Comme le dit alors A. Briand :

« La réalisation de cette réforme aura pour effet désirable d'affranchir ce pays d'une véritable hantise, sous l'influence de laquelle il n'a que trop négligé tant d'autres questions importantes, d'ordre économique et social, dont le souci de sa grandeur et de sa prospérité aurait dû imposer déjà la solution. »

Il faut insister sur l'originalité de ce principe, produit de la radicalité du processus de construction de la République bourgeoise tout au long du XIX^e siècle. Le refus de financer tout culte est spécifique à la France, et ne se comprend qu'à cause de la violence de l'affrontement entre bourgeoisie et monarchistes-cléricaux à partir de 1789.

C'est d'ailleurs à la remise en cause de ces principes que travaillent les partisans de la laïcité dite « ouverte » (Baubérot, Kepel...). En fait, la logique de leurs positions mène au système des cultes « *reconnus* (d'utilité publique) » qui prévaut un peu partout en Europe. Dans un tel système, la propagande religieuse dans les établissements scolaires est autorisée, curés et autres rabbins sont payés par le contribuable.

Acquis du mouvement ouvrier et démocratique, la laïcité préserve relativement l'École du bourrage de crânes religieux, exclut les clergés de l'accès aux fonds publics. C'est un acquis démocratique décisif – même si, depuis 1905, la bourgeoisie n'a eu cesse de revenir sur l'un des actes les plus radicaux qu'elle avait pu réaliser à son époque progressiste (ça ne rend que plus nécessaire de défendre cet acquis bec et ongles). On notera d'ailleurs comment Engels appréciait la question en 1885 :

« En France, ils ont maintenant les meilleures écoles du monde, une scolarité obligatoire importante, et tandis que Bismarck ne vient pas à bout des curés, ces derniers ont été totalement évincés des écoles en France »².

La première responsabilité du NPA serait donc dénoncer la démagogie des « laïques » à la Valls-Sarkozy, de tout faire pour préserver cet acquis démocratique qu'est la séparation stricte de l'Église et de l'État^a. Encore faudrait-il pour cela que cette organisation soit vraiment persuadée que combattre l'opium du peuple fait partie de ses tâches, ce dont on peut douter.

Une tradition qui vient de loin

Tout le problème du NPA, et de la LCR auparavant, est en effet que cette organisation a toujours eu un rapport ambigu à la laïcité et au combat anti-religieux, quels que soient les

c Le régime spécifique à l'Alsace-Moselle reconnaît et organise les cultes catholiques, protestants et juifs. Il permet à l'État de salarier les ministres de ces cultes, prévoit un enseignement obligatoire de la religion à l'École et au collège.

a Rappelons que Valls et Cazeneuve ont envisagé cet été de mettre en place un système concordataire vis-à-vis de l'Islam, ce qui serait revenu à démanteler les lois laïques...

précautions de langage de ses dirigeants. Avec le contexte actuel, la montée de l'obscurantisme, ces ambiguïtés deviennent évidemment de plus en plus intenable.

« *L'école de Jules Ferry est morte* »

Traditionnellement, les historiens présentent les lois Ferry peu ou prou en ces termes :

« Les républicains avaient une claire conscience des divisions de la Nation. L'une des fonctions du patriotisme de l'école primaire était d'ailleurs de concourir à l'unification des esprits. Mais il n'était pas question pour eux de laisser la « surintendance des écoles » aux adversaires des principes de 1789. De ce point de vue, la laïcité n'est pas une neutralité, mais une façon de prendre parti entre deux conceptions de l'État et de l'existence privée. C'était un choix de société. »³

En clair, la laïcité scolaire, c'est la tentative d'éradiquer l'influence obscurantiste, monarchiste et religieuse, au profit de celle de la classe montante, la bourgeoisie. Rappelons qu'à cette époque de l'Histoire, bourgeoisie libérale et mouvement ouvrier collaboraient contre la réaction.

Or c'est tout autre chose que défendait la Ligue Communiste dans son livre-programme de 1974, *l'école de Jules Ferry est morte*^a. L'ouvrage est centré sur la dénonciation de « *l'école des flics et des patrons* », et concernant les lois Ferry, on y trouve le passage suivant :

« La classe ouvrière est la grande absente du débat. En réalité, elle est la principale obsession de Jules Ferry. Il est hanté par le spectre de la Commune. Par le contenu qu'il donne à la laïcité, il veut doter la République d'un instrument pour lutter contre « l'idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 24 mai 1871 ». (...) La subordination de l'école au gouvernement qui décide des doctrines qui s'y enseignent, la nature de ces doctrines dans le domaine de la morale et de l'Instruction Civique constituent une défaite pour la classe ouvrière dans le prolongement de la défaite subie avec l'écrasement de la Commune »⁴.

Pour la Ligue d'alors, la promulgation des lois laïques était donc une défaite ouvrière. Pas de quoi former des « laïcards », donc.

« *La république inachevée* »

On nous objectera que depuis 1974, les choses ont évolué. Pas tant que ça. En 1985, E. Plenel, ex-dirigeant de la LCR ayant conservé une influence indéniable dans l'organisation, publie sa *République inachevée*. Un chapitre s'intitule *le mythe laïc* (tout est dit), où on trouve le passage suivant :

« En détournant l'attention des classes populaires vers le clergé, en faisant passer au second plan que la séparation de l'École et de l'État est aussi la subordination de l'École à l'État, elle lui garantit un consensus favorable et maximise sa rentabilité sociale et politique. (...) La neutralité laïque est le parti pris de l'idéologie dominante ».

L'idée force de Plenel, c'est que l'important, c'est la pénétration patronale dans l'École, pas celle des cléricaux (encore cet évitement de toute activité anti-religieuse...). Ça ne

a E. Plenel (alors dirigeant de la LCR) et D. Bensaïd ne peuvent pas ne pas avoir été impliqués dans l'élaboration de ce livre.

résiste guère à l'examen. En ces années, la querelle scolaire bat son plein. En juin 1984, des centaines de milliers de réactionnaires, bonnes sœurs en tête, avaient défilé en défense de l'École « libre », scellant une importante défaite du camp laïque... La réalité est évidemment que la pression religieuse et patronale sur l'Enseignement s'articulent mutuellement et sont inséparables.

La façon dont est présentée la « subordination » de l'École à l'État n'est guère plus défendable. Car là encore, la France est un des pays où, justement, la main-mise des pouvoirs divers (politiques mais aussi économiques) est la plus relative (grâce au statut des enseignants, aux programmes nationaux, etc.). Cela fait partie de cette « *exception française* », produit de décennies de luttes de classe sur le terrain scolaire.

« *Marxisme et théologie de la libération* »

Un peu plus tard, c'est M. Löwy qui s'y colle. En 1988, une longue brochure est publiée, où celui-ci « complète » Marx :

« La religion est-elle encore ce bastion de réaction, d'obscurantisme et de conservatisme que Marx et Engels dénonçaient au XIX^e siècle ?

La réponse est, dans une large mesure, oui. Leur vision reste applicable à certains cercles dirigeants du Vatican, aux courants intégristes des principales confessions (chrétienne, juive ou musulmane), à des nombreux groupes d'évangélistes (...).

Cependant, l'émergence du christianisme révolutionnaire et de la théologie de la libération en Amérique latine (et ailleurs) ouvre un nouveau chapitre historique et pose des questions nouvelles et stimulantes auxquelles on ne peut répondre sans renouveler l'analyse marxiste de la religion »⁵.

Le phénomène (désormais en plein recul) de la théologie de la libération justifiait-il de « *renouveler l'analyse marxiste de la religion* » ? On a (plus que) le droit d'en douter. En tout cas, tout ceci mena le noyau dirigeant de la Ligue à « relativiser » l'hostilité traditionnelle des marxistes à « *l'opium du peuple* ».

« *La république imaginaire* »

Dès lors, on ne sera pas surpris par ce qu'écrivit plus tard Daniel Bensaïd.

« La laïcité victorieuse est cependant restée sous la direction hégémonique de la bourgeoisie républicaine. (...)

Mondialisation aidant, la bourgeoisie éclairée réconciliée avec une Église modernisée, se contenterait désormais d'une laïcité minimaliste compatible avec la promotion d'un marché éducatif et avec la marchandisation annoncée des services (...). Face à ces tendances lourdes, la crispation sur « l'ouvrage défensif » d'une laïcité originelle, idéologiquement neutre, paraît bien illusoire ».

Il n'est d'ailleurs pas bien juste de parler d'une école sous « *direction hégémonique* » de la bourgeoisie. L'ensemble de l'architecture du système français d'éducation est au contraire profondément marqué par la pression du mouvement ouvrier depuis plus d'un siècle.

Quant à la laïcité « *originelle, idéologiquement neutre* », ça n'existe pas, et aucun marxiste n'a jamais revendiqué cela. L'Enseignement ne peut évidemment échapper que partiellement aux conditions sociales dans lesquelles il est dispensé. Il s'agit plus modestement de résister à la pression de l'obscurantisme religieux – un enjeu considérable ainsi que le faisait remarquer Engels.

En tout cas, ces lignes illustrent une fois de plus combien la fibre laïque de la direction de la LCR (puis du NPA) était très, très « relative »^a. Cette faiblesse va littéralement les percuter lorsqu'elles seront confrontées à la montée de la réaction islamiste.

Face à l'islamisme

On sait qu'à partir de 1979, une nouvelle phase de l'Histoire de l'impérialisme s'ouvre, celle de la mondialisation capitaliste. L'un des traits décisifs de la période, c'est la tendance à la décomposition du mouvement ouvrier et de ses acquis.

Au Proche et Moyen-Orient, tout ceci se solde par l'apparition de divers courants politico-religieux, dans la foulée de la révolution iranienne (vite dominée par les mollah). Ces courants vont essaimer peu à peu, et atteindre l'Europe et la France.

Des alliés potentiels ?

Tout un milieu proche du NPA a vu dans ces courants l'expression d'une résistance à l'impérialisme, une sorte de cousins politiques. Partant de là, ils ont repris à leur compte les théories vaseuses du *Socialist Workers Party* britannique :

« Par le passé, la gauche a commis deux erreurs face aux islamistes. La première a été de les considérer comme fascistes, avec lesquels rien de commun n'était possible. La seconde a été de les considérer comme des "progressistes" qu'il ne fallait pas critiquer. »⁶

On est en droit de se demander : après les tueries de Charlie-Hebdo, celles du Bataclan, de Nice, considèrent-ils toujours qu'il serait possible de « faire quelque chose » avec les islamistes ?

Pour notre part, nous le répétons : ces courants totalitaires, hostiles au mouvement ouvrier, aux droits élémentaires, en premier lieu des femmes, doivent être combattus. Le combat contre la réaction religieuse est devenue une tâche nécessaire, au même titre que celle à mener contre notre propre gouvernement. Ça semble élémentaire, mais ce n'est malheureusement pas l'orientation du NPA.

Désarmement politique

On a vu plus haut combien la politique dominante à la LCR et au NPA était ambiguë.

Le drame est que dans une organisation aussi affaiblie idéologiquement, aussi désarmée sur la question religieuse, la pression d'un certain islamo-gauchisme s'exerce à plein. Quant à défendre l'École laïque – vous n'y pensez pas !

Exemple significatif (mais non exclusif). On peut lire dans la dernière livraison de l'*Anticapitaliste (Revue)* ces lignes de S. Kouvelakis qui se passent de commentaires :

« Au lieu de signifier la séparation de l'Église et de l'État et le refus de tout privilège à un culte, elle (la laïcité – NR) est devenue un instrument de stigmatisation dirigée contre l'Islam et les musulmans (...) »^b

a A ceci s'ajoute la confusion que sèment *Lutte Ouvrière* et ses avatars internes au NPA. Rappelons que pour ces groupes, laïcité = neutralité politique – il n'y a donc aucun acquis à défendre.

b L'article est signé, ce qui ne lui donne pas le caractère d'une prise de position de parti. Il n'en demeure pas moins que ce n'est pas le premier sur ce thème, et qu'aucun avis contraire ne vient le contrebalancer.

On se demande en quoi, quand, la laïcité aurait changé de signification, aurait cessé « *de signifier la séparation de l'Église et de l'État* ». Ne serait-ce pas plutôt que ce qui n'était pas acceptable des curés le deviendrait de la part des immams ?

En fait, Kouvelakis prend au sérieux les postures laïques de Sarkozy & Co. Avec ce type d'article, il contribue à décerner un brevet « laïque » à Sarkozy et consorts (on a vu plus haut qu'ils cherchent à s'approprier un brevet de « laïcité » à leur sauce), à réaliser leur hold-up sur une valeur clé du mouvement ouvrier français.

Face au burkini, une politique indépendante

« *Liberté de conscience !* » Si on voulait, par ces temps de *Kulturkampf*, rappeler au libéralisme ses vieux mots d'ordre, on ne pouvait le faire que sous cette forme : « *chacun doit pouvoir satisfaire ses besoins religieux et corporels, sans que la police y fourre le nez* ». Mais le Parti ouvrier avait là l'occasion d'exprimer sa conviction que la bourgeoise « liberté de conscience » n'est rien de plus que la tolérance de toutes les sortes possibles de liberté de conscience religieuse, tandis que lui s'efforce de libérer les consciences de la fantasmagorie religieuse. »⁷.

Ainsi s'exprimait Marx suite aux persécutions exercées par le régime de Prusse contre les catholiques. Ce n'est pas la méthode prise par la direction du NPA :

« Le NPA dénonce l'instrumentalisation des droits des femmes et défend le droit des femmes à disposer librement de leur corps contre tous ceux qui veulent les forcer à se couvrir ou à se découvrir.

Au nom de la lutte antiterroriste le gouvernement crée un état d'exception permanent. Le racisme, l'islamophobie visent à rendre acceptables ces atteintes aux libertés en stigmatisant une partie de la population particulièrement exploitée et opprimée désignée comme potentiellement dangereuse.(...)

Face à ce déchaînement nauséabond et à l'offensive sécuritaire, une riposte large s'impose contre le racisme et l'islamophobie, contre la répression et l'état d'urgence, pour l'égalité des droits ».

En clair, le NPA soutient sans distanciation les femmes qui portent le burkini, et reprend à son compte la thèse « *du vêtement comme un autre* ».

On doit évidemment se prononcer contre les mesures d'interdiction de cet accoutrement. Accepter l'interdiction, ce serait accepter la dérive autoritaire actuelle, renoncer à la lutte contre l'état d'urgence – il ne peut en être question. Comme l'écrit fort justement le militant laïque E. Khaldi :

« Ce vêtement est-il signe religieux ou un signe de discrimination sexuelle ? Quelle que soit l'interprétation, on ne peut invoquer la laïcité pour l'interdire, les faits se déroulent dans l'espace civil de la voie publique et concernent des personnes privées. L'expression des convictions religieuses est de fait légitime dans cet espace ».

Mais on ne saurait collaborer à l'opération visant à présenter le port de ce burkini comme anodin. C'est un acte politique, contraire à tout ce que défendent les anticapitalistes.

Il s'est pourtant trouvé une majorité à la direction du NPA pour choisir la voie de la conciliation avec les obscurantistes. A l'évidence, ce genre de position ne va pas aider au redressement du NPA.

Dont acte.

PM

PS. On trouvera ci-dessous le texte d'un responsable du PCF, d'ailleurs issu de l'immigration. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il me semble bien plus adapté que ce qui a été évoqué ci-dessus.

Un vêtement pas comme les autres

Amar Bellal

Je suis assez perplexe face à certains arguments tentant de relativiser le phénomène « burkini » en comparant cette tenue avec des combinaisons de plongée, ou en la banalisant, la qualifiant de « vêtement comme les autres », comme l'affirme Edwy Plenel, par exemple.

Nous assistons à un phénomène nouveau dans l'espace public et je pense qu'il n'a rien d'anodin, et rien à voir avec un fait culturel dû à l'arrivée de populations nouvelles. Dans les années 1980-1990, parmi ceux qu'on appelait la première génération – les premiers Français issus de parents « musulmans » –, il n'y avait pas de burka. Je n'ai jamais entendu parler de burkini, et jamais personne dans mon entourage n'aurait eu l'idée de porter cette tenue, et, pis, de la porter dans l'espace public.

Il y avait plus ou moins (et souvent pas du tout!) des pratiques de ramadan, de prières, mais la priorité était de s'insérer, de se faire accepter pour le dire vite, de s'intégrer par l'école entre autres, en étant conscient aussi qu'on vivait dans un pays avec une longue histoire, des traditions, etc. Au collège on avait droit à un menu sans porc (au choix), et d'autres signes montraient qu'il y avait un vrai retour, un effort des institutions républicaines qui savaient s'adapter à des populations nouvelles. J'oserais dire que la France a pratiqué une laïcité ouverte, bienveillante on va dire.

Cela fonctionnait aussi car existait le pari de l'intégration et de « donner du temps au temps » pour les futures générations. Je ne cache pas que je suis un pur produit de cette école républicaine et c'est aussi pour cela que je défends les valeurs républicaines et de laïcité, et notre système éducatif, dans ce qu'elles ont de meilleur. Bien sûr, il y avait du racisme, des

discriminations, qui existent toujours... Mais il y a aussi beaucoup de bienveillance et de personnes formidables en France, comme mes professeurs qui, dans leur écrasante majorité, nous encourageaient.

Ce qui m'interpelle aujourd'hui, en 2016, ce sont ces revendications incroyables de type burka et burkini. Il est clair que cela ne peut pas venir des premiers arrivants, ouvriers comme mes parents, ni même de la première génération de Français, mais bien de la deuxième, voire la troisième génération, parfois de convertis qui ne sont pas du tout d'origine immigrée.

C'est donc une démarche qui est apparue en France et non pas importée par la culture des immigrés des années 1960-1970. Rien à voir non plus avec un fait culturel massivement partagé par l'arrivée de populations nouvelles. Il s'agit en fait d'une démarche clairement politique et prosélyte qui est le fait d'une minorité. **Disons le clairement, l'écrasante majorité des musulmans en France ressent ces revendications comme une provocation inutile et dangereuse pour elle-même.** En effet, ce genre de revendications est pain bénit pour le FN, dont les idées sont la première menace. Parfois, quand j'entends les arguments de certains tendant à relativiser ces pratiques, croyant ainsi défendre les musulmans, je me dis qu'on se passerait volontiers de ce type de défense. On a même envie de leur dire : « SVP, taisez-vous... »

Si vraiment on veut défendre le vivre-ensemble, en tenant compte du fait culturel musulman qui est maintenant une réalité en France, il faut clairement combattre – et non leur trouver la moindre circonstance atténuante – ces prosélytes d'un mode de vie venu d'un autre âge, et que nous ne partageons pas.

L'Humanité – 18.VIII.2016

- 1 Cf. G. Kepel : *Quatre-vingt-treize*.
- 2 Fr. Engels : *Lettre à A. Bebel* (28.x.1885).
- 3 A. Prost : *Quand l'école de J. Ferry est-elle morte ?*
- 4 Ligue Communiste : *L'école de J. Ferry est morte* (p. 17).
- 5 M. Löwy : *Marxisme et théologie de la libération*.
- 6 C. Harman : *le prophète et le prolétariat*.
- 7 K. Marx : *Critique du programme de Gotha*.